

PETITE ENFANCE

Multi-accueil du Moulin

Travaux d'amélioration

Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales

EXPOSE DES MOTIFS

La ville d'Ivry a ouvert le multi-accueil du Moulin en octobre 2005. Cette structure va faire l'objet de travaux permettant de créer un espace différencié pour son secrétariat.

Le montant estimatif des travaux prévus s'élève à 7 000 € H.T., soit 8 372 € T.T.C.

La Caisse d'Allocations Familiales subventionnant le coût des opérations H.T., elle peut apporter son concours financier à hauteur de 40 % du montant de cette rénovation H.T.

Je vous propose donc de solliciter une subvention à hauteur de 40 % du montant H.T de ces travaux auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

La recette en résultant sera constatée au budget communal.

PETITE ENFANCE

Multi-accueil du Moulin

Travaux d'amélioration

Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que le multi-accueil du Moulin fait l'objet de travaux permettant la création d'un espace différencié pour son secrétariat,

considérant que la Caisse d'Allocations Familiales peut verser une subvention destinée à la réalisation de ces travaux de rénovation,

vu le budget communal,

DELIBERE

(à l'unanimité)

ARTICLE 1 : SOLLICITE auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention à hauteur de 40 % du montant HT des travaux réalisés au multi-accueil du Moulin.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire à faire les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

ARTICLE 3 : DIT que la recette correspondante sera constatée au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 JANVIER 2007